



# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

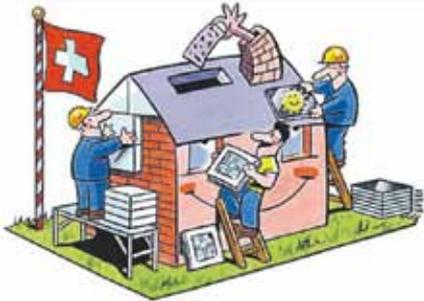
## Epargne-logement 4

Deux initiatives en faveur de l'épargne-logement programmées

# 11 mars 2012

### Votations fédérales

### Recommandation de vote du groupe UDC



## Prix unique du livre 7

Les Suisses devront payer l'augmentation du prix du livre



## Initiative «6 semaines de vacances» 10

L'initiative pour 6 semaines de vacances menace les emplois



Pour tous vos imprimés

**zt** Zofinger Tagblatt AG  
Medien- und Printunternehmen  
Zofinger Tagblatt AG, 4800 Zofingen  
Tel. 062 745 93 93, www.ztonline.ch

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires»?

**NON**

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)»?

**OUI**

Acceptez-vous l'initiative populaire «6 semaines de vacances pour tous»?

**NON**

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique? (Contre-projet à l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun», qui a été retirée)

**OUI**

Acceptez-vous la loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)?

**NON**



# Restaurer la confiance

**A**u début de l'année 2012, les esprits se sont échauffés en Suisse. Ce qui a été révélé, personne ne l'aurait cru possible. Le président de la Banque nationale suisse a exécuté des opérations sur devises sur son compte personnel, alors que des décisions déterminantes pour l'avenir étaient prises dans la banque d'émission. Dans ce contexte, l'exercice crédible de sa fonction de protecteur suprême de la monnaie nationale n'était plus possible. La démission de Philipp Hildebrand en tant que Président de la Direction générale de la Banque nationale suisse (BNS) était inévitable.

Comment était-ce même possible qu'un membre de la Direction générale de la Banque nationale suisse exécute des opérations sur devises et achète des actions à large échelle? Est-ce un échec de la surveillance de la BNS ? Quel était le rôle du conseil de banque compétent et du Conseil fédéral ? Afin de clarifier ces questions ouvertes et ces omissions, l'UDC exige une analyse irréprochable des événements passés. L'instrument nécessaire à cet effet est une commission d'enquête parlementaire (CEP), ainsi qu'une session extraordinaire des Chambres fédérales. Le Parlement ne peut pas se dérober à sa responsabilité. Il est nécessaire d'adopter des règles claires sur la surveillance de la Banque nationale. Tant la Direction générale que le Conseil de banque doivent à l'avenir respecter des règles strictes en ce qui concerne les opérations sur propre compte. De mon point de vue,

de telles opérations ne devraient plus être autorisées. Il convient également d'examiner l'opportunité d'étendre la norme pénale sur le délit d'initiés aux opérations sur devises.

Le plus fou dans l'affaire Hildebrand est toutefois ce qui s'est passé autour. Différents médias ont, par des actions ciblées, fait de l'affaire Hildebrand une affaire Blocher/UDC. Un coup bas, qui visait à détourner l'attention des réels manquements. Le tout orchestré par une confrérie de magouilleurs désireux de se maintenir au pouvoir.

Comment en est-on arrivé là ? Christoph Blocher a transmis le 5 décembre 2011 pour la première fois les reproches à l'égard de Philipp Hildebrand dont il lui avait été fait part à la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Il a agi correctement. Christoph Blocher s'est adressé aux organes compétents, sous couvert de confidentialité et dans le but de faire la lumière sur les reproches formulés. L'ex-conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a pris l'affaire au sérieux et ordonné une enquête par le Conseil fédéral. Malheureusement, les opérations spéculatives de Philipp Hildebrand sur des devises et des actions ont dans un premier temps été couvertes par les organes de surveillance compétents. L'examen n'a pas été fait en profondeur. Cela montre tant le Conseil fédéral que le Conseil de banque sous un jour peu favorable.

Après un communiqué de presse confus de la BNS le soir du 23 dé-

cembre, il a été rendu public pour la première fois qu'il y avait des reproches à faire au Président de la Banque nationale, ainsi que des incohérences. Le communiqué faisait naître plus de questions qu'il n'apportait de réponses mais les organes de surveillance ont continué à couvrir Hildebrand. Ainsi, ce qui devait arriver arriva. Là où quelque chose n'est pas net, on effectue des recherches et les faits ont progressivement été publiés par les médias. Que Christoph Blocher ait été le messenger d'une information confidentielle à l'attention de la présidente de la Confédération, personne ne pouvait le savoir hormis le Conseil fédéral lui-même. Étonnamment, ce fait a vite trouvé le chemin des médias et toute l'histoire a été déformée afin de la faire passer pour une campagne de l'UDC contre la Banque nationale.

Il suffit aujourd'hui de noircir le portrait de l'UDC ou de certaines de ses personnalités, par médias interposés, dans des campagnes ciblées, pour exciter la haine de larges cercles de la population à notre encontre.

En fin de compte, cette campagne de dénigrement contre l'UDC ou contre Christoph Blocher a pour seul but d'affaiblir les forces politiques qui s'engagent en faveur de la liberté et de l'indépendance de la Suisse.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Toni Brunner'.

Toni Brunner  
Président de l'UDC Suisse

# Relever le défi de reprendre la majorité au Conseil d'Etat

En plus de l'émotion et de la fierté d'être votre candidat, je découvre jours après jour que rien n'est simple dans la course exigeante au Conseil d'Etat. Elle l'est d'autant plus pour un représentant UDC, après l'élection complémentaire, où notre parti a perdu son mandat au Gouvernement.

Très attaché au respect de nos institutions et aux valeurs fondamentales qui me viennent de mes origines paysannes, j'ai toujours été animé par l'envie de m'engager pour la collectivité.

Dans le canton de Berne tout d'abord, comme député durant 12 ans et municipal pendant 14 ans. Dans le canton de Vaud dès le début des années 2000, à Lausanne en particulier, où je préside le Conseil communal, mais également au sein du Grand Conseil vaudois.

Rejoindre le ticket hors pair et qui a largement fait ses preuves de nos trois Conseillers d'Etats Libéraux-radicaux sortants, pour reprendre la majorité de droite, récemment perdue, est le défi aussi passionnant qu'important que je me réjouis de relever.

Aujourd'hui, c'est avec fierté, à la lecture de l'excellent bilan 2007-2011 de la majorité de droite du Conseil d'Etat, auquel feu Jean-Claude Mermoud et l'UDC ont contribué, que nous avons dressé un programme politique ambitieux PLR et UDC pour la législature 2012 – 2017, mais qui ne pourra se concrétiser que si nous gardons une majorité de centre-droite.

Ancré dans une vision de société libérale, ce programme permet de péren-

niser le dynamisme du canton par de nouveaux projets réalistes. Nous nous engageons pour améliorer la qualité de vie des familles et de la classe moyenne. La consolidation de la prospérité économique et le renforcement de notre tissu de PME locales restent également au cœur de nos priorités. Cette démarche doit cependant tenir

compte de la nécessité de garder la maîtrise des dépenses de l'Etat et de l'évolution de la dette. Il est important de ne pas tuer la création de richesses pour permettre à l'Etat de continuer à soutenir les plus faibles et à offrir de bonnes prestations.

La qualité de vie passe aussi par une amélioration de la sécurité de nos concitoyens et de leur patrimoine; sans sécurité, pas de sérénité, donc pas de prospérité ! Il est essentiel de lutter contre la banalisation de la criminalité, contre le trafic de drogue et la croissance des incivilités.

Un gouvernement composé d'une majorité d'élus PLR et UDC a conduit notre canton de succès en succès. Ce travail est reconnu partout en Suisse. Aujourd'hui, je me sens parfaitement intégré au sein de l'équipe formée par Jacqueline De Quattro, Pascal Broulis et Philippe Leuba et je vous demande de clamer haut et fort les succès que cette équipe à remportés afin de les inciter à voter et à faire voter pour notre équipe gagnante au Conseil d'Etat le 11 mars prochain !

“ *Un gouvernement composé d'une majorité d'élus PLR et UDC a conduit notre canton de succès en succès.* ”



*Claude-Alain Voiblet, député et candidat au Conseil d'Etat vaudois se présente et décrit les objectifs du ticket commun PLR-UDC pour la législature 2012-2017.*

## 4 Initiative épargne-logement

# OUI à l'épargne-logement

Deux initiatives populaires simultanées pour l'introduction de l'épargne-logement démontrent clairement que la population a besoin d'accéder à la propriété. L'initiative du canton de Bâle-Campagne passera par les urnes le 11 mars et celle de la Hauseigentümergebiet (HEV) Schweiz, le 17 juin 2012.



par Hans Egloff, conseiller national, Aesch (ZH)

Deux initiatives populaires visant l'introduction d'une épargne-logement en Suisse sont actuellement pendantes au niveau fédéral. Il s'agit d'une part de l'initiative de HEV Schweiz «Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement» (cf. encadré à droite) et d'autre part

de l'initiative sur l'épargne-logement de Bâle-Campagne. Après le refus par le Conseil

des États de son propre contre-projet aux initiatives sur l'épargne-logement au cours de la session d'été 2011, il est désormais clair qu'aucun contre-projet indirect ne sera opposé aux initiatives sur l'épargne-logement.

Ces dernières passeront par les urnes sans recommandation de vote du Parlement, puisque les Chambres ne sont pas parvenues à se mettre d'accord. Alors que le National s'est toujours montré favorable à l'épargne-logement, le Conseil des États a rejeté le projet à la dernière minute.

Le Conseil fédéral a décidé que les initiatives seraient soumises aux votants de manière échelonnée. Il crée ainsi une grande insécurité juridique. Que les citoyens se voient soumettre à un

court intervalle deux normes constitutionnelles concernant le même état de fait et se complétant en partie génère une certaine confusion. Le Conseil fédéral aurait pu, en fixant des votations simultanées sur ces deux objets, offrir au peuple un véritable choix entre deux variantes.

L'épargne-logement a de fortes chances d'être acceptée, sachant que près de 76 % des citoyens suisses souhaitent être propriétaires. Malgré ce désir largement répandu, le taux de propriétaires en Suisse est particulièrement faible comparé à celui des pays voisins, 40 % à peine. Cette situation

caractérise non seulement les villes mais aussi les régions rurales. Le taux est comparable en Allemagne, 43 %, alors qu'il s'élève à 56 % en France et à 73 % environ en Italie.

La propriété du logement n'a jusqu'à présent pas été promue à proprement parler. L'épargne-logement a pour but d'augmenter le taux de propriétaires. Elle incite à économiser et réduit l'endettement. Ces deux effets à eux seuls auront déjà un impact positif sur la stabilité économique du pays, de sorte que l'accès à la propriété n'implique pas nécessairement de nouvelles constructions.

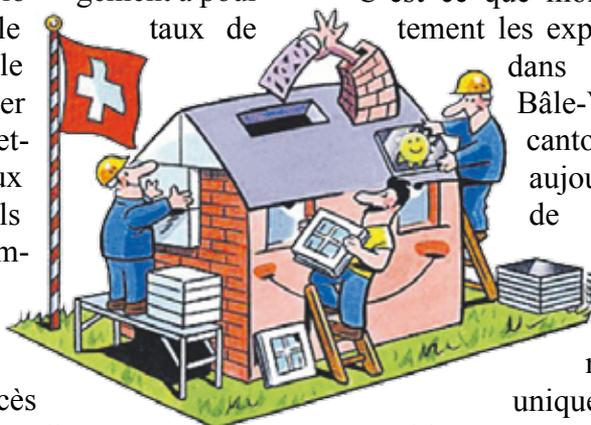
Aujourd'hui, les avoirs de prévoyance des 2e et 3e piliers peuvent être retirés de manière anticipée pour l'acquisition d'un logement à propre usage. La conséquence est toutefois une réduction de la rente ou du versement en capital. Pour éviter une lacune de prévoyance, il serait important de rembourser le versement anticipé. Rares sont toutefois ceux qui le font. D'après une analyse immobilière d'UBS, 260 millions de francs à peine ont été remboursés en 2009, pour un volume des versements anticipés atteignant environ 2,5 milliards.

Tant la prévoyance-vieillesse que la propriété du logement sont des buts qui méritent d'être promus et toutes deux sont ancrées dans la Constitution suisse. Il est donc nécessaire de disposer, en plus des possibilités de retrait anticipé, d'un encouragement à la propriété du logement qui ne se fasse pas au détriment de la prévoyance.

Les premiers bénéficiaires de l'épargne-logement seront les jeunes et les locataires à revenu moyen, qui ne pourraient pas se permettre la propriété immobilière sans une telle institution ou alors beaucoup plus tard.

C'est ce que montrent très nettement les expériences faites dans le canton de Bâle-Ville, le seul canton à disposer aujourd'hui déjà de l'épargne-logement. L'épargne-logement n'est donc pas uniquement profitable aux ménages aisés, qui n'en auraient quoi qu'il en soit pas forcément besoin.

“L'épargne-logement a de fortes chances d'être acceptée, sachant que près de 76 % des citoyens suisses souhaitent être propriétaires.”



Les résultats de l'introduction d'une telle possibilité dans le canton de Bâle-Ville révèlent tout autre chose. Là, c'est en particulier la classe moyenne qui a recours à l'épargne-logement et elle bénéficie d'allègements fiscaux.

Le rapport officiel relatif au contre-projet rejeté affirme aussi expressément, exemples de calcul à l'appui, que pour les hauts revenus, il n'y a pratiquement aucune différence entre les assujettis avec ou sans épargne-logement et par conséquent que l'épargne-logement n'incite pas à l'optimisation fiscale.

Il convient en outre de mentionner que les ménages aisés possèdent en grande partie déjà des propriétés immobilières, en conséquence de quoi ils n'ont pas droit à l'épargne-logement.

L'épargne-logement n'a pas pour ambition de permettre «automatiquement» à tout ménage d'accéder à la propriété immobilière. Au contraire, même après

## Pourquoi soutenir l'initiative épargne-logement

- Introduction facultative de l'épargne-logement dans les cantons
- Pendant 10 ans, déduction fiscale de 15'000 francs au maximum par an
- Pour les couples mariés, au maximum le double
- Capital d'épargne-logement et les revenus d'intérêts exonérés de l'impôt sur la fortune et sur le revenu
- Facultatif pour les cantons : Déduction fiscale pendant 10 ans pour les mesures d'économie d'énergie et de protection de l'environnement, à hauteur de 5'000 francs par an au maximum
- Rappel d'impôt si le capital-épargne n'est pas utilisé conformément à sa destination dans les deux ans à compter de l'expiration de la durée maximale de l'épargne-logement (ou d'un versement anticipé) ou si l'utilisation est durablement modifiée au cours des cinq premières années suivant l'acquisition



propriété sans épargne-logement donnant droit à des allègements fiscaux. De tels effets dits «d'entraînement» sont inévitables et ne réduisent pas l'intérêt de l'encouragement à la propriété du logement.

Ils existent aussi pour d'autres mesures incitatives, sans que cela remette en question le sens de l'incitation. Ce n'est que dans le cas de la propriété du logement que l'idée même d'effets d'entraînement semble insupportable.

L'initiative épargne-logement incite à économiser et aide les jeunes familles à devenir propriétaires et donc à réaliser le rêve d'un logement à soi.

Pour ces raisons, les initiatives sur l'épargne-logement méritent votre soutien le 11 mars 2012 et le 17 juin 2012.

**Votez et faites voter Oui aux initiatives en faveur de l'épargne-logement.**

son introduction, l'initiative individuelle reste la force motrice menant à la propriété. Quelques ménages peuvent en effet s'offrir une

Votations fédérales du 11 mars 2012:

**UDC: OUI à l'épargne-logement!**

Plus d'informations: [www.bausparen.ch](http://www.bausparen.ch)



# 35 years



1977-2012 in Switzerland

Au cours de ces 35 dernières années, plus de 287'000 clients ont choisi Mitsubishi. Ils ont fait le bon choix: Mitsubishi – la marque dont le logo contient 3 diamants – est une marque qui convient parfaitement au marché suisse exigeant. Mitsubishi, symbole de l'innovation et de la technologie de pointe respectueuse de l'environnement, offre une forte utilité aux clients, une compétence 4 x 4 et la qualité supérieure japonaise de pair avec une garantie complète à des prix avantageux. Autrement dit: «Génial à tout point de vue».

## Mitsubishi Jubilé<sup>35</sup>

### CashBonus max. 10'000.-



**9'999.-**  
bonus 6'000.- incl.  
dès 99.-/mois\*\*

**39'999.-**  
bonus 6'000.- incl.  
dès 395.-/mois\*\*

**23'999.-**  
bonus jusqu'à 6'000.-

**27'999.-**  
bonus jusqu'à 7'000.-



100% Electric - 0% CO<sub>2</sub>

ASX 4WD Navigator

Outlander 4WD Navigator

#### Nouveau: Colt Super Jubilé

**Génial:** La citadine plus agile, plus pratique  
**Génial:** 1.1 litre 12V, 75 ch, 5.4 L/100 km  
**Génial:** Qualité supérieure, 3 ans de garantie  
**Génial:** Grand intérieur et coffre variable

**Jubilé<sup>35</sup> BEST OFFER** 9'999.-\*  
\* bonus de CHF 6'000.- incl.

Consommation norm. 1.1/75 ch: 5.4 L, 125 g/km CO<sub>2</sub>, cat. C. \*\*3.35% Jubilé Leasing: CHF 10'499.-, 48 mois, 10'000 km/année, taux annuel eff. 3.40%, paiement spécial 22%, caution 5% ou min. CHF 1'000.-, casco complète obligatoire

#### Nouveau: i-MiEV Jubilé<sup>35</sup>

**Génial:** Idéal pour les petits parcours et pendulaires  
**Génial:** Maniable, silencieux, ZÉRO émission  
**Génial:** 49 kW/67 ch, 8 airbags, ESP/TCL  
**Génial:** Garantie de 5 ans sur la batterie

**Jubilé<sup>35</sup> BEST OFFER** 39'999.-\*  
\* bonus de CHF 6'000.- incl.

Consommation d'énergie 13.5 kWh/100 km, équivalent essence 1.5 L/100 km, 0 g CO<sub>2</sub> (17 g/km CO<sub>2</sub> de la production de courant électrique), catégorie A. \*\*3.35% Jubilé Leasing: CHF 40'999.-, 48 mois, 10'000 km/année, taux annuel eff. 3.40%, paiement spéc. 26%, caution 5% ou min. CHF 1'000.-, casco complète obligatoire

#### Nouveau: ASX Super Jubilé Également en 4WD

**Génial:** Entraînement 2WD ou 4WD  
**Génial:** Essence ou DID diesel, 116-150 ch  
**Génial:** Auto Stop&Go, à partir de 4.8 L, cat. A  
**Génial:** 9 airbags, climatisation, audio

**Jubilé<sup>35</sup> BEST OFFER 2WD** 23'999.-\*  
**Jubilé<sup>35</sup> BEST OFFER 4WD** 29'999.-\*  
\* bonus de CHF 5'000.- incl.

Consommation, normalisée 1.8 DID/116 ch: 4.8 L, 127 g/km CO<sub>2</sub>, catégorie A

#### Nouveau: Outlander Super Jubilé Également en 4WD

**Génial:** Combi familial avec beaucoup de place  
**Génial:** 2WD essence, 147 ch  
**Génial:** 8 airbags, climatisation, audio, jantes alu  
**Génial:** Modèles 4WD, 156-177 ch

**Jubilé<sup>35</sup> BEST OFFER 2WD** 27'999.-\*  
**Jubilé<sup>35</sup> BEST OFFER 4WD (autom.)** 36'999.-\*  
\* 2WD: bonus CHF 3'000.-/4WD: bonus 4'000.- incl.

Consommation normalisée 2.2 DID 177 ch: 6.3 L, 165 g/km CO<sub>2</sub>, catégorie C

**Bonus 6'000.-**  
**Lancer Super Jubilé, CHF 19'999.-\***  
117 ch, 9 airbags, climat., audio

**Bonus 7'000.-**  
**Outlander Navigator, CHF 45'999.-\***  
4x4, 170 ch, autom., 7 sièges, cuir, navi

**Bonus 10'000.-**  
**Pajero 5-Door Navigator, CHF 65'999.-\***  
4x4, 200 ch, automatique, cuir, navi

Génial à tout point de vue.



Validité: 1.1 au 30.6.2012. \*Jubilé<sup>35</sup> BEST OFFER avec Jubilé<sup>35</sup> CashBonus: achat/immatriculation d'un véhicule neuf à partir de l'entrepôt/dans la limite des stocks du Partner Mitsubishi. Tous les prix Jubilé<sup>35</sup> BEST OFFER sont des prix nets indicatifs CHF, TVA 8.0% incl. ainsi que le Jubilé<sup>35</sup> CashBonus. \*\* Leasing Jubilé<sup>35</sup> 3.35% avec bonus réduit: lors de l'immatriculation, 48 mois, 10'000 km/année, intérêt annuel eff. 3.40%, caution 5% ou min. 1'000.-, casco complète obligat. \*\*\* 1/3 Leasing Colt avec bonus réduit: achat/immatriculation d'un véhicule neuf, 1<sup>er</sup> acompte 1/3 du prix d'achat en espèces, 1/3 après 12 mois, valeur restante 1/3, 24 mois, 20'000 km/année, intérêt annuel eff. 0%, casco complète obligat. MultiLease SA n'accorde aucun financement au cas où celui-ci déboucherait sur un surendettement du preneur de leasing. Emissions CO<sub>2</sub>: moyenne de tous les véhicules neufs en Suisse: 159 g/km [www.mitsubishi-motors.ch](http://www.mitsubishi-motors.ch) [www.multilease.ch](http://www.multilease.ch)

# Réglementations contre les PME suisses

Il y a quatre ans, la Suisse a abrogé le prix unique du livre. A présent, on cherche à le réintroduire par le biais d'une initiative populaire. Cela ancrerait dans la loi une entente sur les prix interdite par la Commission de la concurrence. La réintroduction de ce cartel des prix entraîne un dictat étatique sur les prix.



par Lukas Reimann, conseiller national, Wil (SG)

Des rabais supérieurs à cinq pour cent sur les livres seraient interdits. On cimenterait ainsi le statut de la Suisse en tant qu'îlot de cherté. Aujourd'hui déjà, les livres en vente dans les commerces suisses affichent des prix exagérément élevés par rapport à l'étranger. Si les prix et donc la différence de prix avec l'étranger poursuivent leur augmentation, les consommateurs feront de plus en plus leurs achats à l'étranger ou passeront davantage de commandes sur Internet.

## Commerce en ligne ignoré

Le projet ne tient pas compte des évolutions récentes sur le marché du livre. Premièrement : alors que les ventes de livres électroniques sont en augmentation, ces e-books sont justement exclus du prix unique, ce qui favorise indirectement le livre électronique. Deuxièmement : les livres sont de plus en plus fréquemment commandés sur Internet. Le commerce électronique représente actuellement entre 15 et 20 pour cent. Les vendeurs nationaux doivent respecter le prix unique qu'ils le veulent ou non, tandis que les commerçants en ligne étrangers ne se pré-

occupent pas des dispositions légales suisses. Le prix unique du livre discrimine par conséquent les entrepreneurs suisses par rapport à ceux de l'étranger.

## Loi inapplicable

La douane ne peut pas contrôler les prix ni entraver le commerce. C'est ce qu'a confirmé le Conseil fédéral suite à une question du conseiller national UDC Sebastian Frehner. La loi est donc absolument inapplicable à l'égard des commerçants étrangers, qui peuvent donc tout simplement, avec le soutien du projet, s'accaparer les clients et anéantir des places de travail.

## Libraires innovateurs défavorisés

Les prix obligatoires sont du poison pour les librairies suisses. C'est la raison pour laquelle les libraires innovateurs s'y opposent. Les profiteurs sont les grands éditeurs étrangers, qui n'ont aucun intérêt à soutenir les livres suisses ou les auteurs nationaux.

Il y a quatre ans, la Suisse a supprimé le prix unique du livre, après en avoir débattu pendant près de dix (!) ans. Les

régulateurs et les bureaucrates ont affirmé que cela entraînerait une baisse de la diversité. C'est le contraire qui est arrivé. L'offre littéraire n'a jamais été aussi large. Même Dany Landolf, directeur du SBVV a dû le reconnaître dans le magasin Ktipp : «L'hécatombe que l'on craignait ne s'est jusqu'à présent pas produite». L'abolition du prix unique a eu un effet en particulier : les prix des livres ont baissé. Les lecteurs, les professeurs et les auteurs en profitent. Cela a donné une nouvelle impulsion au marché du livre. Les offres se sont multipliées, le nombre de commandes et de lecteurs a augmenté.



Les jeunes qui ont besoin d'acquérir des ouvrages dans le cadre de leur formation devront payer davantage après l'introduction du prix du livre. Cela affaiblirait inutilement la place académique suisse. Aujourd'hui déjà, on critique le fait que les jeunes sont de moins en moins capables de lire et d'écrire. Si l'Etat taxe artificiellement les livres et crée une énorme bureaucratie, les choses n'iront pas en s'améliorant. Pour ces raisons, la fraction UDC dit non aux prix des livres dictés par l'Etat et vous recommande de refuser la loi fédérale correspondante!

Votations fédérales du 11 mars 2012:

**Groupe UDC: NON au prix unique du livre**

Plus d'informations: [www.bausparen.ch](http://www.bausparen.ch)



## 8 Séminaire des cadres

# Crise économique et d'endettement mondiale pour la Suisse

Le traditionnel séminaire des cadres de l'UDC s'est tenu les 6 et 7 janvier 2012 à Horn (TG) et s'est penché sur la signification qu'a la crise économique et d'endettement mondiale pour la Suisse. Quels effets pourraient avoir l'évolution actuelle de la situation en Europe pour la Suisse? C'est la question qui a intéressé les participants et les orateurs de ce séminaire, dont l'économiste Beat Kappeler. L'autre grand thème qui a occupé les quelque 120 participants a été l'analyse détaillée des résultats électoraux de 2011. Le politologue Andreas Ladner ainsi que les conseillers nationaux Toni Brunner et Christoph Blocher ont présenté leurs analyses au deuxième jour de ce séminaire.



*Le président de l'UDC Bâle-Campagne Dieter Spiess et le conseiller national Caspar Baader, étudient la documentation reçue.*



*En famille! La vice-présidente de l'UDC et conseillère nationale Nadja Pieren demande l'avis de sa soeur Andrea Pieren, membre du Comité central, durant l'exposé de Beat Kappeler.*



*Jean-Blaise Defago (collaborateur personnel du conseiller fédéral Ueli Maurer) ainsi que les conseillers nationaux Jürg Stahl et Adrian Amstutz plaisent un peu avant les exposés à venir concernant la crise économique et d'endettement mondiale. La bonne humeur règne parmi les cadres.*



*L'économiste Beat Kappeler a été l'orateur principal de ce séminaire des cadres 2012. Son exposé d'une heure a permis de dresser le portrait de la situation et d'en esquisser des solutions. De nombreuses questions des participants ont conclu son exposé.*

# ettement mondiale,



*Le conseiller fédéral Ueli Maurer, ici en compagnie de l'ex-conseiller fédéral et nouveau conseiller national Christoph Blocher, a été un participant attentif.*



*Le président Toni Brunner a présenté une analyse détaillée des résultats électoraux de 2011. Son intervention a suivi l'exposé du politologue Andreas Ladner.*



*Les conseillers nationaux Guy Parmelin et Céline Amaudruz étaient aussi de la partie à Horn et ont pu ainsi prendre part aux débats.*



*Claude-Alain Voiblet, coordinateur romand de l'UDC, s'est exprimé sur l'évolution en Suisse romande. Son analyse a interpellé Martin Baltisser, secrétaire général, et Toni Brunner.*



*Pas moins de 120 participants provenant de tous les cantons se sont retrouvés les 6 et 7 janvier 2012 à Horn pour le traditionnel séminaire des cadres. En plus de la cirse économique, les débats ont tourné autour des élections fédérales 2011.*



*Samuel Lehmann, président de l'UDC Horn, est un Vaudois vivant en Thurgovie. Il accueille d'année en année les cadres UDC aussi bien en schwyzerdütsch qu'en français.*

# 10 Initiative «6 semaines de vacances»

## NON à 6 semaines de vacances pour tous

Six semaines complètes de vacances pour tous à la place de quatre, c'est plutôt alléchant au premier regard. Mais celui qui gratte un peu voit rapidement le revers de la médaille. Beaucoup d'entrepreneurs seraient gravement pénalisés en cas d'acceptation de cette initiative et ce serait la voie ouverte à des mesures pénibles, tels que des licenciements. La conseillère nationale Céline Amaudruz, elle-même employée bancaire, répond à nos questions et dit pourquoi elle refusera cette initiative.



Interview avec Céline Amaudruz, conseillère nationale, Puplinge (GE)

**C**éline Amaudruz, la loi actuelle accorde 4 semaines de vacances obligatoires aux salariés. L'initiative déposée en demande 6. Cela semble profiter aux travailleurs, qu'en pensez-vous ?

Si vous proposez d'avoir plus de vacances, de gagner plus, n'importe quel salarié acceptera cette proposition bien évidemment. Il y a le monde parfait, que j'appelle le pays des « bisounours » et il y a la réalité des choses, de la vie et de son coût.

Nous sommes en période de crise, nous devons nous battre pour conserver notre emploi et non pas pour obtenir plus de vacances.

**Les cas de burn-outs sont de plus en plus nombreux. Est-ce que d'accorder deux semaines de congé en plus ne serait pas à même de freiner l'augmentation de ces cas ?**

Faire croire aux gens que des problèmes de santé plus particulièrement le burn-out, seraient évités par

deux semaines de vacances en plus est

illusoire et mensonger. La conjoncture actuelle crée un stress et une pression importante. Cela n'est rien par rapport à la pression que pourraient subir ces mêmes personnes si elles étaient sans emploi et qu'elles ne puissent plus subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Dois-je rappeler que deux semaines de vacances supplémentaires, c'est un demi-mois de salaire par employé à trouver. De nombreuses entreprises ne pourront logiquement pas assumer davantage de charges et seraient donc contraintes de licencier ou de fermer.

**Concrètement, qui souffrirait d'une augmentation des semaines de vacances et pourquoi ?**

A l'évidence et contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, les premières personnes qui souffriraient de ce soi-disant « cadeau » seraient les employés et ce pour les raisons suivantes :

- Non augmentation voire diminution des salaires: Les salaires

seront gelés, voire pire diminués, pour compenser les vacances supplémentaires.

- Flexibilité de l'employeur: Pour assurer les suppléances, les entreprises devront renoncer à offrir des solutions de travail flexible.

- Licenciement: Les petites entreprises, qui souffrent déjà du franc fort et de la crise éco-

nomique, ne pourront pas assumer davantage de charges et seront donc contraintes de licencier voire pire de fermer. Les plus grandes entreprises songeront à délocaliser à l'étranger une partie de leur activité ce qui engendrerait une grosse perte pour l'économie de la Suisse.

**Au final, que risque un salarié si l'initiative est acceptée ?**

Voilà le chemin que risque de suivre l'employé à cause de deux semaines de vacances en plus: Non augmentation de salaire mais au contraire diminution, rigidité de l'employeur, licenciement, pénurie du marché de l'emploi et enfin chômage.

“Dois-je rappeler que deux semaines de vacances supplémentaires, c'est un demi-mois de salaire par employé à trouver.”

Votations fédérales du 11 mars 2012:

**Groupe UDC: NON à 6 semaines de vacances pour tous.**

Plus d'informations: [www.initiative-vacances-non.ch](http://www.initiative-vacances-non.ch)



## « Dans l'intérêt de la Suisse », vraiment ?

« Si ce n'est pas dans l'intérêt de la Suisse, on ne le fait pas ! » Ces mots du nouveau ministre des affaires étrangères sont agréables à entendre. S'il s'y tient, on peut s'attendre à de bonnes choses de la part du DFAE. Et le terme stérile de « neutralité active » sera définitivement enterré.

*Monsieur le Conseiller fédéral*

Au cours des réunions de janvier, vous avez présenté aux membres des commissions de politique extérieure du Parlement vos priorités pour la législature à venir. Dans ce cadre, vous avez cité l'aménagement des relations bilatérales avec l'Union européenne comme étant votre première priorité. Vous comptez dans ce cadre procéder de manière « uniforme et coordonnée ». Votre « prédécesseuse » appelait encore la méthode « globale et coordonnée ». La différence, si tant est qu'il y en ait une, est minime.

Nous voici donc au point 1 : L'accord sur l'énergie est un exemple concret et révélateur de la direction dans laquelle évolue la collaboration avec l'UE. Ces contrats pourraient servir de modèles, annoncent les médias avec enthousiasme. Pour moi, cela déclenche une sonnette d'alarme. Et je ne suis pas le seul. Pourquoi ? La reprise « dynamique » du droit européen est presque partie intégrante du dossier énergétique. On pourrait instaurer un mécanisme de surveillance et de juridiction, disent les milieux diplomatiques.

De doctes professeurs ont rédigé des expertises. Ils y plaident en faveur de juges étrangers. Ou au moins semi-étrangers. Je pense que ceux à qui l'intérêt de notre pays tient sérieusement à cœur doivent s'y opposer fermement et désamorcer cette bombe à retardement. Et vous, qu'en pensez-vous ?

Le point 2 est la dénommée « neutralité active ». Votre « prédécesseuse » a marqué de son empreinte ce terme impossible. En clair : la Suisse Calmy-Rey officielle s'est immiscée partout de manière non sollicitée. Que disiez-vous déjà ? « Si ce n'est pas dans l'intérêt de la Suisse, on ne le fait pas ! ». Dans ce domaine, vos paroles doivent être concrétisées par des actes. Plus exactement : l'inaction est la meilleure manière d'agir. Dans l'intérêt de notre pays, il n'y a pas lieu de foncer comme auparavant. Il faut freiner prudemment.

J'en viens au point 3 et aux modifications apportées par votre nouveau Département ces dernières années. Les premiers concernés sont les 700'000 Suisses et Suissesses vivant à l'étranger. On a fermé un consulat après l'autre, uniquement pour que la volonté de Dame Calmy-Rey soit faite. On a retiré à de nombreux Suisses de l'étranger les meilleurs ambassadeurs que l'on puisse imaginer, à savoir en quelque sorte nos « administrations communales à l'étranger ». Pourquoi ? Pour affecter les fonds libérés à d'autres fins et les réinjecter dans la controversée « politique étrangère active ».

Pour conclure, je rappelle l'article 2 de la Constitution fédérale : « La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays. » Il y a beaucoup à faire – et des choses à ne pas faire. Revenons-en à votre promesse publique : « Si ce n'est pas dans l'intérêt de la Suisse, on ne le fait pas ! » Ces paroles sont aussi claires que réjouissantes. L'UDC espère ne pas avoir à vous les rappeler régulièrement afin que vous traduisiez ce sage principe de politique étrangère par des actes.

*Avec mes meilleures salutations,*

Roland Rino Büchel  
Conseiller national, Oberriet (SG)

Lettre ouverte de **Roland Rino Büchel**, conseiller national (SG), membre de la commission de politique extérieure à l'adresse de **Didier Burkhalter**, conseiller fédéral, chef du DFAE

# 12 Shop UDC & calendrier



**Commandez en ligne:**  
**www.udc.ch**



..... ex. ballon de foot UDC	25.-	..... ex. Pin's croix suisse	7.-
..... ex. porte-documents UDC	49.-	..... ex. Pin's logo UDC	7.-
..... ex. cravatte croix CH min.	50.-	..... ex. Pin's «UDC Gold»	7.-
..... ex. cravatte croix CH max.	50.-	..... ex. Post-it, bloc de 50	2.-
..... ex. cravatte UDC	50.-	..... ex. couteau suisse	20.-
..... ex. bonbons UDC	5.-	..... ex. autocollants (27/page)	5.-
..... ex. briquet UDC	5.-	..... ex. stylo UDC	2.50
..... ex. sac à dos UDC	10.-	..... ex. jeu de carte jass	3.-
		... franc.	... allemand.

Nom: ..... Prénom: .....  
 Adresse: ..... NPA: ..... Lieu: .....  
 Mail: ..... Téléphone: .....

**Prière de nous renvoyer le talon:**

Secrétariat général UDC, Case postale 8252, 3001 Berne, par fax au 031 300 58 59 ou par e-mail à [gs@svp.ch](mailto:gs@svp.ch)

*Etre un  
peuple  
libre.*



**Lorsqu'il s'agit d'indépendance, neutralité et démocratie directe de la Suisse, l'ASIN est à l'avantgarde.**

- Ainsi nous avons lancé l'initiative pour la neutralité: [www.neutralite.ch](http://www.neutralite.ch)
- En 2012 nous conduisons la campagne de votation pour davantage de démocratie directe dans la politique extérieure («Accords internationaux: la parole au peuple»).

A l'ASIN il n'y a place que pour des convaincus. Soyez les bienvenus.

**AUNS  
ASIN  
ASNI**

**Davantage d'info: [www.asin.ch](http://www.asin.ch)  
Tel. 031 356 27 27**

Action pour une Suisse indépendante et neutre

## Calendrier 2012 UDC Suisse

**Evénement** **Date**

**Assemblée des délégués à Horn (TG).** *Informations sur [www.udc.ch](http://www.udc.ch) - commander des invitations: [gs@svp.ch](mailto:gs@svp.ch) ou 031 300 58 58* 28.01.2012

**12<sup>e</sup> coupe nationale de yass UDC à Ruswil (LU).** *Informations et inscription en dernière page de ce journal* 18.02.2012

**Assemblée des délégués** 05.05.2012

**6<sup>e</sup> tournoi de football UDC à Winterthur (ZH)** 14.07.2012

**Assemblée des délégués** 25.08.2012

**Assemblée des délégués** 27.10.2012



## Nouvelles têtes au sein du groupe parlementaire UDC

Nous vous avons déjà présenté dans le dernier Franc-parler les nouveaux membres de la fraction UDC. Avec Thomas Minder (indépendant), Roberta Pantani et Lorenzo Quadri (Lega dei Ticinesi), la fraction UDC s'est l'an dernier aussi étendue hors du parti – vous trouverez ci-dessous les principales informations concernant les nouveaux venus. Une erreur nous a par ailleurs échappé dans le dernier numéro : le conseiller national nouvellement élu Peter Keller n'a pas été cité parmi les nouveaux membres de la fraction, tout comme l'ancien conseiller fédéral et nouveau conseiller national Christoph Blocher. Nous vous prions de nous excuser pour ces omissions et vous présentons donc également ces deux hommes politiques.

Le député indépendant Thomas Minder **-1-** (51 ans) siège au Conseil des États pour le canton de Schaffhouse. Il a acquis une notoriété nationale en tant qu'auteur de l'initiative «contre les rémunérations abusives». Minder a grandi à Neuhausen am Rheinflall et occupe le poste de directeur de Trybol AG. C'est un sportif accompli.

Lorenzo Quadri **-2-** (37 ans) est membre de la Lega dei Ticinesi. Il a étudié le droit à l'Université de Berne et est conseiller municipal de Locarno. M. Quadri travaille pour le journal *Mattino della Domenica* et se passionne pour les dessins animés japonais.

Roberta Pantani **-3-** (46), siège aussi pour le Tessin au Conseil national. Elle a étudié l'économie à Zurich et est vice-présidente de la commune de Chiasso.

Peter Keller **-4-** (40), de Hergiswil, représente au Conseil national le canton de Nidwald. Cet ancien enseignant d'allemand, d'histoire et d'institutions politiques travaille aujourd'hui comme rédacteur à la «Weltwoche». Keller yodle avec plaisir et préside le «Stanser Jodlerbuebe».

L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher **-5-** (71) a été réélu au Conseil national pour le canton de Zurich, après y avoir siégé de 1979 à 2003. Christoph Blocher est vice-président de l'UDC Suisse. Il est marié, a 4 enfants et 8 petits-enfants.



# 14 Voyage d'études

## Les Femmes UDC en voyage à

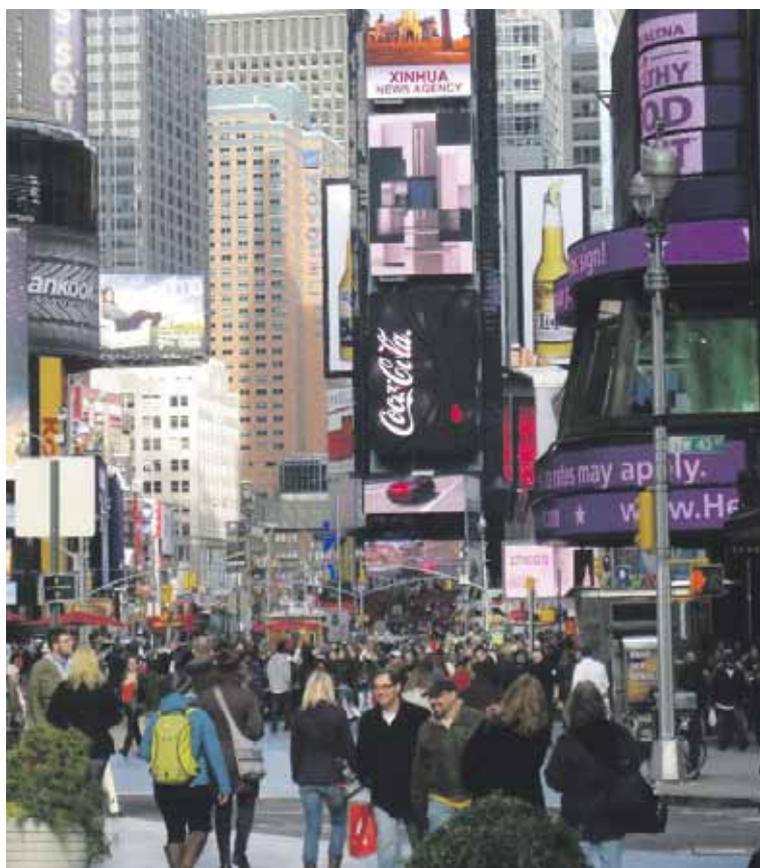
Les Femmes UDC n'ont pas passé le premier jour de l'Avent au chaud à côté du feu de cheminée mais à New York par des températures hivernales. Durant leur séjour du 29 novembre au 4 décembre, les 34 participantes et participants ont passé d'événement en événement. D'un tour de ville passant par toutes les curiosités, de Big Apple jusqu'à la visite de la Mission suisse, du Consulat suisse et d'une visite du bâtiment de l'ONU, les Femmes UDC sont allées de surprise en surprise. Bien sûr, les hommes étaient les bienvenus à ce voyage d'études.



*Sylvie et Peter Sumsander-Kern vérifient si la délégation suisse a le privilège de siéger confortablement pour suivre les longues heures de débat à l'Assemblée générale de l'ONU.*



*La présidente des Femmes UDC Suisse, Rita Gygax (3<sup>e</sup> depuis la droite) a organisé ce voyage d'études à New York. Elle pose ici avec quelques participantes.*



*Le fameux Time Square au coeur même de Manhattan est une rue bien connue pour ses innombrables enseignes lumineuses.*



*Le fameux «Skyline» de New York se laisse encore plus apprécié s'il est vu depuis un bateau au large de la «Ville qui ne dort jamais».*

### Impressum

Tirage:	10 000 exemplaires	Adresse:	Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, franc-parler@udc.ch
Edition:	Stiftung SVP-Parteizeitung	Imprimerie:	Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingen, www.ztonline.ch
Périodicité:	mensuelle	Crédit photo:	Page 3: © UDC Suisse
Collaborateurs:	Michèle Berger, Kevin Grangier	Annonces:	Kevin Grangier, franc-parler@udc.ch
Abonnement:	Fr. 35.- pour les non-membres.		

## Moins d'État, plus de marge de manœuvre

«Une réduction de l'État plutôt que des paquets conjoncturels», telle doit être la devise pour pouvoir parer aux défis conjoncturels de l'année 2012. Une diminution cohérente de l'interventionnisme étatique est nécessaire d'urgence afin de renforcer l'économie suisse, d'accroître à nouveau l'attrait de la place économique et d'empêcher le fléchissement prévisible de la conjoncture.



par Thomas de Courten, conseiller national, Rüfenberg (BL)

L'Europe, principal partenaire économique de la Suisse, est empêtrée dans la crise de la dette. La force du franc et les turbulences dans les devises ébranlent l'industrie de l'exportation. En conséquence, l'économie intérieure sera elle aussi mise à rude épreuve en 2012. Les avertissements selon lesquels nous allons au-devant d'une période difficile ne sont certainement pas sans fondement. La Suisse devra elle aussi se serrer la ceinture.

Néanmoins, on ne saurait simplement laisser ce domaine aux éternels pessimistes. Et encore moins à ceux qui plaident en permanence pour davantage d'intervention-

nisme conjoncturel de la part de l'État. Les entreprises suisses ont jusqu'à présent toujours fait preuve de capacité d'adaptation et de la volonté d'innovation nécessaires. Moins d'État et plus de marge de manœuvre pour les entreprises doivent être la recette à suivre pour contrer l'affaiblissement

conjoncturel prévisible. Les champs d'action politique concrets sont actuellement nombreux.

**Réduire les charges administratives:** Toutes les enquêtes menées auprès des entrepreneurs montrent que la bureaucratie débordante est le principal obstacle au développement économique; et un effet du perfectionnisme législatif, dans le cadre duquel on adopte pour chaque «petit bobo» une nouvelle loi ou une nouvelle prescription.

**Simplifier la procédure d'obtention de permis:** Il arrive régulièrement que des investissements potentiels et prévus soient torpillés voire rendus impossibles par la lourdeur des procédures. Les chefs de départements et de directions responsables doivent être tenus de répondre de leur gestion.

**Réduire les impôts, les taxes et les émoluments:** Les entrepreneurs doivent encore et toujours supporter le poids des dépenses étatiques en augmentation irrégulière, à travers les impôts, les taxes et les émoluments. Bien évidemment, cet argent manque pour les investissements. C'est pourquoi le seul objectif correct ne peut être qu'une correction du budget de l'État du côté des dépenses.

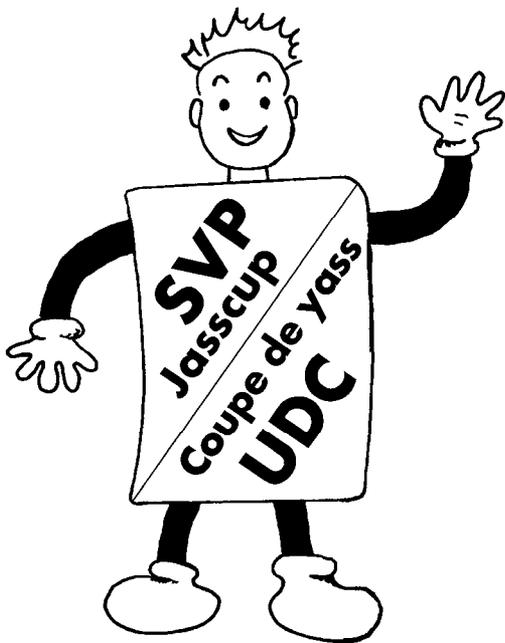
**Libéraliser le droit du travail:** La

Confédération réagit aux conséquences de la libre circulation des personnes, concurrence bon marché, dumping salarial et faux indépendants par un durcissement du droit du travail. L'atout pour la place économique que constitue un droit du travail relativement libéral est abandonné à la légère. La déclaration, sans réflexion critique, d'application générale des conventions collectives de travail, la fixation de cotisations minimales, l'exigence de vacances supplémentaires, la réduction des horaires de travail, etc. ne satisfont que les syndicats.

**Promouvoir les investissements au lieu d'interdire des technologies:** L'interdiction de technologies et les moratoires de tous types, que ce soit en relation avec la technologie génétique, la nanotechnologie ou la recherche nucléaire, plombent inutilement l'économie, puisque la recherche se poursuit tout simplement à l'étranger. Ils placent la Suisse dans une posture défavorable.

**Développer les infrastructures de transport et de logistique:** Quelconque produit, commercialisé et vendu a besoin d'infrastructures de circulation, de transport et de communication suffisantes pour mettre ses marchandises sur le marché. Il y a lieu de corriger la maxime consistant à entraver la circulation plutôt qu'à la faciliter. Plutôt que de les consacrer à des zones piétonnes ou à 30 km/h, il serait judicieux d'investir les moyens disponibles dans le développement des principaux axes de transport et l'atténuation des problèmes de capacité.

“ Les avertissements selon lesquels nous allons au-devant d'une période difficile ne sont certainement pas sans fondement ”



# 12<sup>e</sup> Coupe nationale UDC de yass

avec des conseillers nationaux et conseillers aux Etats UDC

Samedi, 18 février 2012

10.30 – 16.00 heures ouverture des portes à 09.00 h

Salle polyvalente, 6017 Ruswil

Places de parc à disposition devant la salle

## Mode de jeu

Schieber avec partenaires tirés au sort.  
4 passes à 12 jeux, 1 passe à biffer, 36 jeux pris en compte.

## Genres de cartes

Cartes françaises et alémaniques.

## Prix

Prix magnifiques et nombreux. Chaque participant reçoit un cadeau. Challenge pour le vainqueur.

Concours d'estime:

1<sup>er</sup> prix Fr. 300.-; 2<sup>e</sup> prix Fr. 200.-; 3<sup>e</sup> prix Fr. 100.-

## Droit de participation

Le droit de participation de Fr. 30.- doit être versé à la caisse à l'entrée.

Repas de midi Fr. 25.-

(facultatif; bon à payer à la caisse en même temps que le droit de participation)

## Participants

Tous les élus politiques UDC, membres UDC, sympathisants UDC et amateurs de yass sont cordialement invités à participer à cette manifestation conviviale.

## Inscription

Pour faciliter notre organisation, nous vous prions de vous annoncer dès aujourd'hui avec le talon ci-dessous.

## Organisation

UDC Ruswil sous la direction d' Urs Meyer, président du CO, Ruswil et du conseiller national Felix Müri, Emmenbrücke.



## Talon d'inscription

Je m'inscris à la 12<sup>e</sup> Coupe nationale UDC de yass de samedi, 18 février 2012 à Ruswil:

Cartes françaises     Cartes alémaniques     Indifférent

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ NP/Lieu \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Courriel ou fax \_\_\_\_\_

Renvoyer le talon au Secrétariat général UDC, Brückfeldstrasse 18, case postale 8252, 3001 Berne  
Tél. 031 300 58 58 - Fax 031 300 58 59 - Courriel: imobersteg@svp.ch

